

Entreprises et particuliers

Devenez mécènes du Frac Picardie



frac
picardie
hauts-de-france



Un Frac au patrimoine artistique contemporain singulier et exceptionnel

Les Frac sont des institutions inédites dans le paysage culturel français, européen et international, créés dans les années 1980 sous l'impulsion commune de l'État et des Régions, ayant pour mission de constituer et de partager auprès du plus grand nombre des collections d'œuvres d'art représentatives de la création contemporaine et du regard porté par les artistes sur les enjeux des temps présents. Engagés dans une mission de territoire, au plus près des populations, des artistes, des acteurs et des collectivités, les Frac participent pleinement à l'aménagement culturel de nos régions.

Créé en 1983, le Frac Picardie est le seul des 23 Frac à avoir construit une collection publique autour du dessin contemporain, l'une des plus importantes en France et en Europe. Elle regroupe aujourd'hui plus de 1300 œuvres de 250 artistes donnant à voir le dessin contemporain dans ses multiples expressions, parmi lesquels des figures emblématiques de la scène artistique française et internationale : Pierrette Bloch, Jean-Michel Alberola, Giuseppe Penone, William Kentridge, Sol Lewitt ou encore Jean-Michel Basquiat.

Fort de ce patrimoine contemporain exceptionnel, il est un acteur engagé auprès de nombreuses structures et collectivités pour favoriser la rencontre entre tous les publics et la création contemporaine, en inventant des formes nouvelles de sensibilisation à la création actuelle et de diffusion des œuvres en région, en France et à l'étranger.

Le Frac Picardie s'engage dans un projet culturel pilote, qui entend revisiter l'ensemble de ses missions pour les prochaines années. Penser et écrire un projet artistique et culturel aujourd'hui, c'est avant tout appréhender ensemble les défis contemporains auxquels les institutions culturelles, les acteurs économiques et les individus font face aujourd'hui.

Le Frac Picardie, c'est

Un site patrimonial inédit, installé au cœur d'un ancien cloître, accueillant des expositions, des workshops, des rencontres, des événements et rendez-vous artistiques

Une collection publique exceptionnelle

de dessin contemporain, diffusée en région, en France et à l'étranger

Un «camp de base» artistique ouvert, pluridisciplinaire et collaboratif avec une attention portée à la scène artistique des Hauts-de-France

Une dynamique de projets de territoire pensée en coopération avec les acteurs régionaux, nationaux et européens

Des actions de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle à destination de tous les publics

Un pôle ressource dédié à l'art contemporain avec un fonds documentaire de plus de 15 000 références

Pourquoi devenir mécène du Frac Picardie ?

Soutenir le Frac Picardie, c'est affirmer des valeurs communes et philanthropiques portant sur l'accès de tous à la culture, sur la place des artistes et de la création dans nos sociétés, sur les enjeux de dialogues et d'innovation. C'est aussi apporter une ressource essentielle et vitale au Frac Picardie, qui constitue un espace de rencontre pour tous les curieux et passionnés d'art.

En vous engageant auprès du Frac, vous faites œuvre d'utilité sociale en vous associant à une institution fidèle à sa mission de service public qui promeut activement, au travers de l'éducation artistique, de la médiation auprès de tous les publics et de la création contemporaine, l'un des piliers du développement durable qu'est la diversité culturelle.

Particuliers

En devenant mécène du Frac Picardie, vous soutenez nos activités dans leurs différentes dimensions et participez aux enjeux de développement du Frac, en accompagnant des projets emblématiques : acquisition et restauration d'œuvres, soutien à la création par la production d'artistes, publication de catalogues d'exposition et de livres d'artistes, ou encore exposition et événement artistique au Frac et hors les murs.

Trois niveaux de mécénat et d'avantages :

« Bienfaiteur » à partir de 300 euros

Invitations personnelles aux vernissages et événements du Frac, tarif préférentiel sur les ouvrages et les sérigraphies des artistes présentés au Magasin

« Donateur » à partir de 800 euros

Avantages « bienfaiteur » + Catalogues des principales expositions du Frac, visites privées des expositions animées par leurs commissaires

« Grand donateur » à partir de 1500 euros

Avantages « donateur » + Rencontre privilégiée avec le directeur du Frac, échanges avec des collectionneurs et acteurs majeurs du monde de l'art

Entreprises

En vous engageant à nos côtés, vous accompagnez le Frac dans sa politique de soutien et de sensibilisation à la création contemporaine auprès du plus grand nombre, tout en favorisant la politique de responsabilité sociétale de votre entreprise, impactant vos partenaires, vos salariés et vos collaborateurs.

Trois niveaux de mécénat et d'avantages :

« Mécène » à partir de 1500 euros

Invitations personnelles aux vernissages et événements du Frac, accès privilégié au Frac de vos salariés et collaborateurs avec l'accompagnement d'une médiation dédiée, mention du logo de votre entreprise sur la liste des remerciements (site internet du Frac)

« Grand mécène » à partir de 5000 euros

Avantages « mécène » + Organisation d'événements de votre entreprise au sein du Frac (conseils d'administration, séminaires, événements de relations publiques)

« Mécène principal » à partir de 10000 euros

Avantages « grand mécène » + Rencontre privilégiée à l'occasion de pré-vernissage, avec le directeur du Frac, les commissaires d'exposition et les artistes exposés, mention du logo de votre entreprise sur les supports institutionnels de communication du Frac

Avantages fiscaux du mécénat

Le Frac Picardie est habilité à délivrer des certificats fiscaux au titre des dons versés par les particuliers et les entreprises.

Pour les particuliers, les dons au profit du Frac Picardie ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable.

Exemple:

→ Pour un soutien de 300 euros, le coût réel de votre don s'élèvera à 102 euros.

→ Pour un soutien de 1500 euros, le coût réel de votre don s'élèvera à 510 euros.

Pour les entreprises, les dons au profit du Frac Picardie vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60%, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires, et vous bénéficiez de 25% de contreparties (cf. page 5).

Exemple:

→ Pour un soutien de 1500 euros, le coût réel de votre don s'élèvera à 225 euros.

→ Pour un soutien de 10 000 euros, le coût réel de votre don s'élèvera à 1500 euros.



Devenez mécène du Frac Picardie

Bulletin de contribution

Ce bulletin dûment rempli et signé est à renvoyer par courrier au Frac Picardie, 45 rue Pointin, 80000 Amiens ou par e-mail à administration@frac-picardie.org

Vous êtes: Un particulier Une entreprise

Nom de l'entreprise _____

Coordonnées

Nom/prénom _____

Numéro/rue _____

Code postal/ville _____

Téléphone portable/e-mail _____

Contribution pour les particuliers

Bienfaiteur (à partir de 300 €) _____
Montant choisi

Donateur (à partir de 800 €) _____
Montant choisi

Grand donateur (à partir de 1500 €) _____
Montant choisi

Contribution pour les entreprises

Mécène (à partir de 1500 €) _____
Montant choisi

Grand mécène (à partir de 5000) _____
Montant choisi

Mécène principal (à partir de 10000 €) _____
Montant choisi

À réception des dons, le Frac Picardie vous délivre un reçu fiscal permettant de justifier du versement ouvrant droit à la réduction d'impôt.

Règlement

Chèque bancaire à l'ordre du Frac Picardie

Virement bancaire

(IBAN: FR76 1627 5000 1108 0004 0722 458 / BIC: CEPAFRPP627)

Date _____

Signature _____



« Notre expérience au sein de notre Fondation d'art contemporain et maintenant à la présidence du Frac Picardie nous conduit à partager la notion de réciprocité inhérente à toute démarche de mécénat. En soutenant le Frac Picardie, seul Frac dédié au dessin en France, vous l'aidez à poursuivre son action en direction des artistes de notre temps (acquisition, médiation, édition, etc.); en retour, nous vous permettons de participer à des visites d'expositions présentées dans les grandes institutions, à des voyages à l'étranger pour connaître et apprécier l'art dans sa diversité, de découvrir le parcours de collectionneurs, de rencontrer les artistes et les passionnés d'art de notre territoire et bien au-delà. Donner c'est recevoir, et c'est par cet échange que vous rejoindrez le monde de l'art, si passionnant, et partagerez ce langage commun et universel. »

Daniel et Florence Guerlain, présidents du Frac Picardie
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain

Pascal Neveux, directeur du Frac Picardie, pneveux@frac-picardie.org

Fonds régional d'art contemporain Picardie, 45 rue Pointin, 80000 Amiens, +33 (0)3 22 91 66 00
www.frac-picardie.org

